NOTE TECHNIQUE RELATIVE AU RESEAU D'EAU POTABLE
SUR LA COMMUNE DE LA ROCHETTE ET D'ETABLE

1/ Gestion

La compétence eau potable est assurée par le Syndicat Intercommunal d'adduction et de distribution d'eau de la Rochette.
Le Syndicat des eaux est en charge tous les travaux de renouvellement des conduites existantes, des raccordements des particuliers sur ces conduites jusqu'en limite du domaine privé, l'entretien des réservoirs, des chambres de captage, des stations de refoulement, la pose des compteurs, le contrôle des travaux d'extension effectués par les communes et les particuliers.

Le périmètre syndical comprend 14 communes : ARVILLARD, DETRIER, LA CHAPELLE BLANCHE, LA CROIX DE LA ROCHETTE, LAISSAUD, LE BOURGET EN HUILE, LES MOLLETTES, LE PONTET, PRESLE, ROTHERENS, LA ROCHETTE, ETABLE, VILLARD SALLET, VILLAROUX.

2/ Les données de base au 31/12/2017

Les chiffres clés au 31 décembre 2017 sur l'ensemble du syndicat des eaux sont :

- 5 113 abonnés
- Volume total prélevé : 659 896 m^3
  Sources du Gelon (Sources des Quiquins et source de Grosse Pierre) 358 422 m^3
  Sources du Joudron (Sources de Presle) 247 654 m^3
  Puits de La Seytaz 4336 m^3

- Volumes consommés : 574 188 m^3
- Consommation moyenne par abonné : 112 m^3 par an
- Rendement du réseau : 91 %

Les chiffres clés au 31 décembre 2017 sur la commune de La Rochette sont :

- Nombre d'abonnés à la Rochette : 2 054
- Consommation annuelle : 236 307 m^3
- Consommation moyenne par abonné : 115 m^3 par an

3. Le schéma directeur d'alimentation en eau potable

Le schéma directeur d'alimentation en eau potable du Syndicat des Eaux a été élaboré en 2006 par le cabinet MERLIN.

4. Ressources et captages

Pour la commune de La Rochette, Le syndicat exploite 3 captages :

- Les 2 Captages des Kinkins au Bourget en Huile présentant des débits de 8 l/s : ils desservent principalement la Rochette et alimentent aussi les communes d'Etable, Rotherens, Villard Sallet et La Croix de la Rochette.

- Le captage de Grosse Pierre au Verneil présentant un débit de 6 l/s dessert la Rochette et la Croix de la Rochette.

Ces captages proviennent des sources du Gelon.

5. Les stations de pompages

Le syndicat des Eaux exploite le forage de la Seytaz à La Rochette pour l'alimentation de secours de la Rochette et la Croix de la Rochette.
Il est utilisé principalement en cas de secours notamment pour les fuites, coupures, entretien, travaux.
La capacité de production est de 40 m^3/h.

6. Les réservoirs et équipements

Pour assurer le stockage de l'alimentation en eau de la commune de la Rochette, le réseau de distribution est équipé :

- 1 réservoir de la Violette, capacité 1 000m^3
- 1 forage de la Seytaz
- 2 sites de surpressions au Boulevard de Plan Ravier.

7. Distribution et consommation

Les bilans sont calés sur l'année 2017.
Le Syndicat des Eaux pourvoit aux besoins en eau de plus de 3 700 habitants résidants à la Rochette.
Le nombre d'abonnés s'élève à 2 054 dont plusieurs branchements en zone industrielle (RDM, Henri Raffin, Europac)

La consommation d'eau des abonnés sur la commune :	236 307 m^3
Consommation sur les bâtiments communaux, arrosages publics, fontaine :	38 619 m^3
Soit une consommation totale de :	274 926 m^3.

8. Réseau et rendement

Le réseau syndical totalise près de 155 km de conduites en service, de diamètre compris entre 40 mm et 225 mm.

Le rendement correspond au rapport entre le volume consommé par les abonnés et le volume introduit dans le réseau au niveau des stations de production. L'écart entre ces valeurs est dû aux pertes en distribution et aux volumes non comptabilisés.
En 2017, le rendement est de 91 %. Il a légèrement augmenté par rapport à 2016.

L'indice linéaire de perte en réseau permet de connaitre, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau et d'autre part, des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.
En 2017, l'indice linéaire des pertes en réseau est de 1.07 m^3/j/km à l'échelle du Syndicat.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux est de 2.08% en 2017 à l'échelle du syndicat, contre 2.02% en 2016.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable évalue, sur une échelle de 0 à 120, le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluriannuelle du service d'eau potable.
En 2017, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable est de 90/120.

9. Qualité de l'eau

Les Agences Régionales de Santé (ARS) assurent la surveillance de la qualité de l'eau.
En 2017, la qualité de l'eau distribuée s'est avérée être d'excellente qualité.
Cette qualité est renforcée par l'utilisation de traitement de minéralisation adaptée et traitement UV.
En 2017, 91 analyses ont été réalisées sur la totalité du territoire du Syndicat.
Elles ont été réalisées par Savoie Labo.

Paramètres microbiologiques	**année 2017**
Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques dans le cadre du contrôle sanitaire	82
Nombre de prélèvements conformes	46
Pourcentage de prélèvements conformes	56%

Paramètres physico-chimiques	**année 2017**
Nombre de prélèvements en vue d'analyses physico-chimiques dans le cadre du contrôle sanitaire	9
Nombre de prélèvements conformes	7
Pourcentage de prélèvements conformes	77%

10. Tarification de l'eau

La facture d'eau comprend le coût de la production et de la distribution ainsi que le coût de la collecte mais également des taxes et redevance permis par l'Agence de l'Eau et l'Etat.

Pour une consommation de 120 m^3, la facture annuelle a augmenté de 4.54%, passant de 1,10€/m^3 au 1er janvier 2017 à 1,15 €/m^3 au 1er janvier 2018.

Composantes de la facture d'un usager de 120 m^3

	1er janvier 2017	1er janvier 2018	Variation (%)
Collectivité	132 + 48 = 180	138 + 48 = 186	3.33 %
Agence de l'eau Préservation des ressources en eau	6.74	6.74	0 %
Agence de l'eau Redevance lutte contre la pollution	34.80	34.80	0 %
TVA	11.80	11.80	0 %
TOTAL € TTC	233.34	239.34	0 %
	Prix théorique du m^3 pour un usager consommant 120m^3		1.945 €/m^3

11. Travaux d'investissement

Travaux engagés pendant l'exercice budgétaire de l'année 2017 :

- LA ROCHETTE, avenue du centenaire, chasseurs alpins, liberté : 762 ml
- LA ROCHETTE, st Maurice : 275 ml

Travaux réalisés en 2018 :

- LA ROCHETTE, Momlingen : 76 ml
- LA ROCHETTE, chemin des sables : 212 ml

A l'étude pour 2019

- LA ROCHETTE, Boulevard Plan Ravier : 880 ml
- LA ROCHETTE, Pont de la Seytaz : 40 ml
- LA ROCHETTE, Rue Maurice Rey : 150 ml
- LA ROCHETTE, Boulevard Antoine Rosset : 305 ml

12. Perspectives

Au regard des objectifs de croissance affichés par le PLU de la commune déléguée de La Rochette et de la commune déléguée d'Etable, les capacités en alimentation de nature à suppléer les besoins nouveaux sont très nettement supérieures.

En effet, la source du Bourget en Huile alimente à ce jour 4 réservoirs :

- Un réservoir (La Violette) qui dessert les communes de La Rochette et de La Croix de La Rochette
- 3 réservoirs qui desservent les communes de Rotherens, Villard-Sallet et Etable

Lorsque les réservoirs des 3 communes (Rotherens, Villard-Sallet et Etable) sont pleins, le trop plein s'effectue sur celui de la Violette qui lui-même vide son trop-plein dans le lac Saint Clair sur la commune de Détrier mais propriété de la commune de Valgelon-La Rochette.
Ce trop-plein représente un volume moyen journalier de 500 m3.

Actuellement la source alimente au total au population de :

- Valgelon-La Rochette (La Rochette + Etable) : 4 097 habitants
- Rotherens : 371 habitants
- Villard-Sallet : 290 habitants
- La Croix de La Rochette : 353 habitants

Soit un total de 5 111 habitants actuellement.

Le trop-plein de 500 m^3/jour représente annuellement une capacité de 182 500 m3.
Sachant que la consommation moyenne d'un abonné qui représente en moyenne 2 personnes dans le logement est de 115 m^3, la capacité de population supplémentaire est donc de 3174 habitants.
Or à l'échelle des collectivités actuelles desservies cela représenterait un accroissement sur ces 4 communes de 38 % ce qui bien supérieur aux prévisions des 2 PLU.

13. Bilan besoins / ressources

Le bilan est détaillé dans le tableau ci-dessous :

Besoins en m3/j en 2030				*Ressources 2020 en m3/j*			
Communes	Habitants		***Volume m³/j		débit l/s	débit m3/h	débit m3/j
	*2016	**2030		Source Quiquins 1*	12,1	43,56	1 045
La Rochette	3696	4316	647	Source Quiquins 2*	8,1	29,16	700
La Croix La Rochette	353	511	77	Source Grosse Pierre*	5,15	18,54	445
réservoir La Rochette		**total**	**724**	Source Grosse Pierre (droit eau Le Verneil)	2		
				Forage Seytaz**	estimé	40	960
Etable	401	471	71				
Rotherens	371	504	76	**Répartition vers Etable**			**851**
Villard Sallet	290	409	61	**Répartition vers La Rochette**			**2 300**
réservoir Etable		**total**	**208**				
total général des besoins			***932***	***total général ressources***			***3 150***

***chiffres INSEE 2016**

****estimation sur base évolution 2006-2016 ou sources PLU**

*****volumes estimés avec débit pointe 150 l/j /hab**

****données de débit des sources réalisés en régie par siae en date du 9/08/2018***

*****débit constant de 40 m³/h estimé dans SDAEP 2006***

*****analyse conforme ARS en date du 17/07/2018***

NB : une ressource supplémentaire peut être apportée par le maillage avec les sources du Goudron qui représente un trop plein de 28 l/s mesuré le 9/08/2018

Bilan besoins / ressources	Besoins	Ressources	**Bilan**
Secteur La Rochette	724	2 300	**1 576**
Secteur Etable	208	851	**643**
Secteur Gelon	932	3 150	**2 219**

A La Rochette, le 20 décembre 2019

Le Président

Virgile FIELBARD

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU LA ROCHETTE (Savoie)